# EIC LORCA

## INFO TRANSVERSE

### ACCORD TELETRAVAIL:

L'UNSA, depuis plusieurs mois, est entrée en négociation avec la Direction de l'Entreprise afin de contractualiser un nouvel accord télétravail, transverse au Groupe Public Ferroviaire SNCF. Le télétravail suscite en effet de plus en plus d'intérêt chez les salariés-es. Qualité de Vie au Travail, équilibre vie familiale/vie professionnelle, réduction des temps de trajets et de la fatigue induite, contribution éco citoyenne à l'amélioration de l'environnement, sont les principaux dénominateurs communs. De plus ce nouveau mode de travail permet de développer les relations basées sur la confiance et l'autonomie d'organisation. L'UNSA-Ferroviaire a validé ce texte par l'apport de sa signature mais y a joint une lettre de réserves.

*L'**UNSA-Ferroviaire** a choisi de signer cet accord en émettant néanmoins quelques réserves et en rappelant que l'engagement de l'agent dans le processus «télétravail » est basé sur le volontariat et qu'aucune contrepartie ne sera demandée au-delà de l'avenant au contrat de travail.*

*Pour l'UNSA **Ferroviaire**, cet accord sur le télétravail est une avancée majeure dans les conditions de vie personnelle et professionnelle car cet aménagement contribue largement à la diminution des Risques Psycho-sociaux dus au stress et à la fatigue.*

### NEGOCIATIONS SALARIALES :

Lors de la table ronde, la Direction a dressé un tableau dramatique de l'année 2016 et a insisté, pour le début d'année 2017, sur de mauvais résultats pour RESEAU et des résultats très fragiles pour MOBILITES. Nous avons pu ainsi mesurer le grand écart qu'il existait entre la communication interne, entachée de morosité, et la communication externe extrêmement positiviste de l'Entreprise.

Concernant les salaires des cheminots-es, la RMPP (Rémunération Moyenne du Personnel en Place, +2,3 % en 2016) est, aux yeux de la Direction, très au-dessus de l'inflation (+0,2 % en 2016 et +0,8 % estimée en 2017). De plus, toujours selon la Direction, le Glissement Vieillesse Technicité est trop important et voisin de 2 %. Chacun appréciera ces analyses !

Concernant nos revendications, il n'y aura rien non plus sur la prime de vacances, la gratification d'exploitation et les différentes primes et augmentations. La Direction de l'Entreprise reconnait qu'il y a néanmoins un problème avec les bas salaires. Elle propose de revoir les coefficients pour les positions 4 à 11 de la grille salariale des agents du Cadre Permanent avec, en complément, un ajustement équivalent de la grille de rémunération des contractuels.

L'Entreprise a gardé le meilleur pour la fin avec l'annonce de la date d'application de ces mesures au 1er janvier 2018.

**UNSA Ferroviaire Lorraine :**
**Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64** ou **772 992**
**Villa Saint Jean - NANCY**
**ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org**

*En conclusion, l'Entreprise nous avait conviés pour une négociation…sans négociation possible car il n'y avait rien à négocier. Négociation il n'y a pas eu.*
*Pour la 3ème année, en récompense de tous les efforts quotidiens consentis par les cheminots, au travers de toutes les restructurations et de la baisse des effectifs, nous n'aurons rien en contrepartie !*
*L'UNSA, indignée, écrit le 29 juin, à la Direction du GPF SNCF en exigeant qu'elle revoit sa copie et applique ces mesures dès le début de l'année 2017, avec effet rétroactif.*
*En réponse, la Direction de l'Entreprise nous annonce par courrier une application au 1er septembre 2017.La démarche UNSA a donc fait évoluer sensiblement la position de la SNCF par le dialogue social. Cependant, l'UNSA considère toujours que cette mesure reste un simple rattrapage administratif et que le contentieux salarial est loin d'être réglé, au regard de la 3ème année blanche pour de nombreux salariés…*

# QUESTIONS DP

La délégation UNSA souhaite connaître les postes vacants sur l'établissement ?

**Réponse de la Direction :**
UO Hagondange : certains postes sont laissés sans titulaire avec intervention de la réserve (AC VDN, Aig. Woippy B et D)
UO Metz Sablon : 1 AC poste 2 de Forbach (agent en ILD, tenu par 1 réserve), Poste 3 de Forbach
UO Toul : Néant
UO Epinal : Assistant DPX Epinal / St Dié (poste à la bourse)
UO Capacité : 1 poste d'horairiste au Guichet Opérationnel (remplacement par ATT TS en septembre)
UO Champagne-Ardenne : Réserve aiguilleur poste 3 et 5 Reims (embauche ex OCF en septembre)
9 postes à la bourse actuellement : 1 AC Epinal, 1 Assistant DPX EL/SD, 1 AC Uckange poste 1, 1 ASMTE Hagondange, 1 formateur permanent au CFCF, 1 programmeur/valideur AHT/AJT à l'UO Capacité, 1 ASMTE à l'UO de Metz, 1 AC CCR, 1 Aide AC CCR.

La délégation UNSA souhaite un point sur les embauches.

**Réponse de la Direction :**
Depuis les dernières DP :
En Mai :
- embauche 8 ATTOPB (ex OCF) répartis
  - 2 UO Epinal : Chalindrey
  - 3 UO Metz : 2 Creutzwald + 1 CCR
  - 2 UO Champagne Ardenne : Saint Hilaire au Temple + Reims
  - 1 UO Toul : Revigny

En Juin
- embauche 3 ATTOPB (ex OCF) repartis
  - 1 UO Metz : Creutzwald
  - 1 UO Hagondange : Conflans Jarny
  - 1 UO Champagne Ardenne : Reims

Prévisions pour Septembre /Octobre : 7 ATTOP (ex OCF)
Selon réussite aux examens et besoins réels connus => 11 ATEF (en cours de cursus) restent à embaucher
Recrutement pour entrée en alternance
Le 13 Juin

• 10 OCF
2 UO Champagne Ardenne : 1 Charleville, 1 Reims
2 UO Hagondange : 1 Verdun et 1 Uckange
2 UO Metz : 1 Remilly et 1 CCR
2 UO Toul : 1 Revigny et 1 Jarville
2 UO Epinal : 1 Varangéville et 1 Pont St Vincent

Le 19 Juin
- 1 OCF (dispositif HANTRAIN)
1 UO de Toul : Pagny/Moselle
Selon réussite aux examens => 13 LIPRO seront recrutés en fin de cursus
D'autres alternants seront recrutés en Septembre (LIPRO et ATEF)

La délégation UNSA souhaite connaître la liste des postes figés sur l'EIC LORCA, par UO pendant la période de congés protocolaires.

**Réponse de la Direction :**
UO Champagne-Ardenne : graisseur Chalons (15 journées en juillet, 14 journées en août), graisseurs Troyes (1 journée en juillet, 3 journées en août), graisseur Chaumont/Langres (1 journée en juillet, 3 journées en août), graisseur Vitry/St Dizier (1 journée en juillet, 4 journées en août), aiguilleur PRS Chalons (1 journée en juillet), aiguilleur PRS Troyes (2 journées en août), graisseur Charleville (5 journées en août), graisseur Reims (2 journées en août).
UO Hagondange : Poste 1 de Longwy (du 31/07 au 18/08), Poste B Thionville (5 journées en juillet, 1 journée en août), Baroncourt (du 24/07 au 07/08), Conflans aiguilleur (6 nuits en août), Aig. Poste B Woippy (3 matinées + 1 soirée en août), téléphoniste PRS Woippy (le 15/07), AC travaux Thionville (le 14/08).
UO Metz : graisseur Sarreguemines (1 journée en juillet, 2 journées en août), AC Sarralbe (11 journées en juillet, 18 en août), aide AC CCR (8 journées en juillet), AC Onv/Nov (1 journée en août).
UO Toul : AC2 PCD (5 nuits en août), aide CCL PCD (tenu en journée les 9 et 14/08), COTRA PAI Nancy (tenu en journée les 17 et 18/07), Aig .Toul (2 soirées en juillet), Poste E1 Pont-à-Mousson (proposition de figeage suite fermeture usine du 24/07 au 20/08)
UO Epinal : graisseur St Dié (3 journées en août), graisseur Chalindrey (2 journées en août), graisseur Blainville (2 journées en août), RC Poste 1 Blainville (1 journée en aôut)
UO Capacité : AJT (11 journées en juillet, 16 en août), Guichet op. CA (5 journées en juillet, 4 en août), Adaptation ART (7 en juillet, 13 en août), Guichet capa/BH/SDM (11 en juillet, 18 en août), coupeur régulation (3 journées en août).

Les agents de la CCR voudraient savoir ou en est l'étude demandée lors d'un petit déjeuner à la CCR concernant la mise en place d'une navette en 3*8 pour tout le bâtiment (PCD/ RSS/

**Réponse de la Direction :**
L'idée a été abandonnée car les horaires de prise et fin de service ne sont pas harmonisés entre les différents services.

Suite au passage du Tour de France les agents de la CCR voient leurs horaires modifiés. Le RDUO s'était engagé à donner une journée de récupération aux agents travaillant de 06h30 à 16h00. Or par souci d'harmonie avec le PCD, il semble que le DET s'oppose à cette journée. La délégation UNSA et les agents de la CCR demandent l'application des articles 26 alinéa 1 et 29 alinéa 1 et 2 du RH077.

**Réponse de la Direction :**
Dans un souci d'harmonisation entre les 2 sites de l'EIC situés au 2, rue Maix Berceau à Pagny-sur-Moselle (CCR et PCD), une journée de récupération sera donnée aux agents assurant une DJS de 9h30 pour cette journée du 04/07/2017. L'attribution de cette journée sera à la diligence de

la commande du personnel.
En ce qui concerne l'art 26 alinéa 1 de l'accord d'entreprise : la durée du travail effectif n'excèdera pas 9h30 dans ce cas précis,
En ce qui concerne l'art 29 alinéas 1 et 2 de l'accord d'entreprise : aucune coupure n'étant prévue, celui-ci ne s'appliquera pas. Par contre, 2 "pauses" sont prévues dans cette JS (par l'Aide AC)

Lors de la dernière réunion DP Cadres, nous avions interpellé Monsieur Bizien sur le fait qu'un agent qualification E non validé ait été choisi pour le poste de CC à Nancy, poste ouvert à la bourse pour les qualifications F ou E potentiel validé. Dans la réponse qu'il nous a faite, il balaie d'un revers de main notre interrogation, en se contentant d'un simple "la personne était PRESQUE validée " - pourriez-vous, monsieur le Directeur nous donner la définition exacte de la qualification "E presque validé" et nous dire quels sont les agents qui sont "E presque validés".
- pourriez-vous nous dire également si le terme "Potentiel validé F" est toujours valable sur les offres de la bourse à l'emploi ?
- par jurisprudence, pouvons-nous considérer et annoncer qu'à partir de maintenant tous les agents qualification E non validé peuvent postuler aux emplois calibrés F ou E potentiel validé, qu'ils seront reçus en entretien et qu'on ne pourra plus, à partir de maintenant, refuser leur candidature en prétextant qu'ils ne sont pas potentiel F validé . . . Qui sait, ils sont peut-être PRESQUE VALIDES.

**Réponse de la Direction :**
L'outil VISEO permet à tous les agents de qualification E (potentiel validé ou non) de postuler sur un poste de qualification F.
Les candidatures sont examinées sous le prisme de l'adéquation entre le profil du candidat et le poste à pourvoir dans l'ordre suivant :
- Agents déjà de qualification F,
- Agents placés sur le tableau d'aptitude QF,
- Agents ayant le potentiel QF validé,
- Agents dont le potentiel QF n'est pas encore validé, dans le cas où aucune candidature n'a été trouvée et retenue dans les catégories précédentes.
NB : Seuls les agents placés sur le deuxième niveau de la qualification E peuvent être promus à la qualification F.

La délégation Unsa et les agents demandent combien d'agents par UO ont été dégagés pour aller au train de la sécurité lors de son passage sur l'EIC Lorca ? Quelle a été la compensation pour les agents qui s'y sont rendus sur leur temps libre ?
**Réponse de la Direction :**
141 agents opérationnels et 28 agents du Siège ont pu visiter le train de la Sécurité à Reims, Nancy ou Metz:
- UO Champagne-Ardenne: 56 agents (à Reims)
- UO Hagondange: 17 agents (à Metz)
- UO Metz: 17 agents (à Metz)
- UO Toul: 22 agents (à Metz et Nancy)
- UO Epinal: 11 agents (à Nancy)
- UO Capacité: 18 (à Nancy)
- Siège et CFCF: 28 (à Nancy)
En outre, 8 agents du Siège et 2 agents opérationnels ont participé à l'organisation (guides, agents accueil, conférences, témoignages).